

Le développement durable Des démarches et des entrées pour les programmes de la classe de 6^e

Centré sur l'étude à grande échelle des territoires, le programme de sixième a fait le choix d'entrées et de problématiques concrètes pour aborder la diversité des « modes d'habiter la Terre ». Il s'agit, dans une perspective de développement durable, d'observer à l'échelle locale **les conditions de la vie des habitants, ici et ailleurs**, confrontés à l'évolution et aux transformations parfois accélérées des territoires, de comprendre les jeux d'acteurs et leurs usages de l'espace.

I. LA TROISIÈME PARTIE DU PROGRAMME D'ÉDUCATION CIVIQUE, « L'HABITANT » : UNE ENTRÉE PRIVILÉGIÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La troisième partie du programme d'éducation civique « *l'habitant* » constitue une entrée privilégiée pour aborder le développement durable au sein du territoire de proximité de l'élève, en lien avec le premier thème du programme de géographie « *Mon espace proche, paysages et territoire* ». La durée conséquente en termes horaires accordée à ces deux parties des programmes facilite la mise en œuvre de croisements disciplinaires autour des questions mettant l'accent sur les transformations des territoires, cela quel que soit le contexte géographique de l'établissement (bourg rural, ville, littoral ou montagne, parc régional, ...). Ce retour au terrain prend appui sur des problématiques associant les trois volets du développement durable à partir d'une entrée concrète, portant sur un exemple d'aménagement du territoire.

L'articulation entre les programmes de géographie et ceux d'éducation civique est nécessaire pour accorder concrètement toute leur place aux habitants et initier aux modes de gestion du territoire. La réflexion peut alors s'attacher aux aspects suivants :

- **les formes de la gouvernance**, autrement dit la manière dont les acteurs privés et publics (individus, entreprises, collectivités territoriales, associations,) gèrent leur territoire, peuvent être abordées par des questions simples, autour d'un projet : comment se décident les aménagements apportés au territoire ? De quelle manière le citoyen est-il informé ou associé ? Comment se fait la concertation avec les habitants ? Par consultation ? Débat public ?... ;
- toute forme de **rencontre avec les acteurs**, du monde politique, associatif ou économique, des collectivités territoriales, est à promouvoir : travaux d'enquêtes, visites à la mairie ou sur le terrain peuvent se conduire sur la base d'actions concrètes, en réponse à une problématique ;
- **l'Agenda 21 local constitue** une excellente entrée. En effet, celui-ci s'applique à un territoire en prenant en compte les trois piliers du développement durable. On identifiera un exemple d'action parmi les thématiques habituelles de ces programmes : transports publics et aménagement urbain, habitat, énergie, gestion des déchets, préservation des ressources. Bien identifiés au niveau local, ces enjeux du développement durable peuvent être mis en perspective à d'autres niveaux d'échelles, à

l'échelon planétaire notamment, en lien avec le document de référence pour cette partie du programme d'éducation civique : « la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement durable ».

L'analyse de toute situation et de tout discours émanant d'acteurs, quels qu'ils soient, doit former au **regard critique**. La géographie et l'éducation civique sont mobilisables en parallèle pour conduire les élèves à identifier, derrière tout discours et son auteur, quels sont les intérêts défendus par tel ou tel acteur.

Cette approche du territoire de proximité se prête également à des démarches pluridisciplinaires conduites avec les sciences de la vie et de la Terre sur le volet de l'environnement (*les caractéristiques de l'environnement proche ; le peuplement d'un milieu*), ou avec la technologie sur le volet de l'habitat.

II. DES PROBLÉMATIQUES POUR CHACUN DES THÈMES DU PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE

1. Mobiliser les trois volets du développement durable

Privilégier une étude diachronique des paysages et des territoires constitue le plus souvent une démarche pertinente pour mettre l'accent sur leurs transformations dans une perspective de développement durable. L'approche invite à peser la part d'évolution, de modifications de tout territoire mais aussi de possibilités d'action pour les habitants. On veillera à ce que **chaque problématique choisie permette la prise en compte des trois volets complémentaires du développement durable** : l'économique, le volet social et l'environnement.

2. Choisir une ou deux problématiques pour chaque thème du programme de géographie

<i>Des thèmes du programme...</i>	<i>....aux problématiques du développement durable</i>
Mon espace proche ; paysages et territoire <i>Éducation civique : l'habitant.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les transformations du territoire de proximité : le choix d'une problématique et d'un thème en fonction du contexte local. - Les acteurs locaux et leur rôle dans la gestion du territoire (la gouvernance).
La répartition des hommes sur la Terre	<ul style="list-style-type: none"> - L'omniprésence de l'Humanité et la relation de l'homme à sa planète : la Terre est inégalement peuplée mais intégralement appropriée, parcourue et marquée par les activités humaines. - Peuplement et développement durable : cette problématique doit envisager les rapports hommes/milieus en mettant l'accent sur les dimensions sociales, économiques ou culturelles des sociétés. - L'appréciation des densités humaines peut avoir des sens différents selon les espaces et les sociétés qui les mettent en valeur. Dans ses rapports à l'environnement, l'action humaine peut être négative, dans le cas d'exploitations abusives entraînant des dégradations, ou bien bénéfique, résultant d'aménagements minutieux et complexes dans le cas des rizières par exemple.
Habiter l'espace rural	<ul style="list-style-type: none"> - Un rural sous influence urbaine : rurbanisation, bouleversements liés à la fréquentation touristique ou de loisirs. Quelle gestion du patrimoine (paysager, architectural, ..) ? - Une autre problématique peut interroger les modèles agricoles au regard des impératifs de l'alimentation et des tensions entre le développement économique et social et l'environnement.

Habiter la ville	<ul style="list-style-type: none"> - L'étalement urbain et ses effets : périurbanisation et standardisation paysagère, déplacements et transports, zonage et différenciations socio-spatiales. - La qualité de la vie en ville, ici et ailleurs : l'habitat, les écarts économiques et sociaux entre les quartiers d'une même ville, l'environnement urbain et l'accès aux ressources (l'eau, l'air) ou les nuisances (pollutions, bruit).
Habiter les littoraux	<ul style="list-style-type: none"> - L'urbanisation constitue la mutation majeure de certains littoraux, en lien avec le tourisme et l'industrialisation : ces activités reposent sur des aménagements et des transformations souvent radicales, qui entraînent une forte augmentation de la fréquentation des littoraux. Ces évolutions accroissent les concurrences et les conflits, pour l'espace, pour les ressources. La saturation de certains littoraux et la compétition entre les acteurs pose parfois la question de l'inégal accès au bord de mer pour les catégories sociales les plus démunies.
Habiter les espaces à fortes contraintes	<p>Quels choix de développement pour des territoires aux fragiles équilibres ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les espaces à fortes contraintes sont des espaces fragiles, confrontés à des changements : <ul style="list-style-type: none"> - d'ordre climatique : par exemple en lien avec le changement climatique ou la montée des eaux ; - d'ordre économique ou social : hausse de la fréquentation touristique, exploitation économique d'une ressource, ou déprise humaine, ... - Dans ces territoires soumis à des évolutions rapides, les concurrences et les conflits d'usages pour les activités et les ressources constituent une piste pour des problématiques fécondes.

III. PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

Survaloriser la dimension environnementale et faire écho au catastrophisme

Ce serait faire écho aux discours médiatiques, qui privilégient le catastrophisme au détriment d'une analyse globale. Si l'on n'y prend pas garde, cette approche peut se traduire dans l'enseignement par une démarche réductrice qui ne retiendrait que le côté dégradation et pollution effectuées à l'encontre d'une nature immuable. Le risque est grand de passer du développement durable à la défense de la nature, voire à l'écologie politique. Cela n'est pas l'objet de nos enseignements.

Sacraliser le passé

La gestion durable ne s'apparente pas à une norme, mais elle s'attache à maintenir des équilibres dans des territoires en mouvement. Il convient de s'interroger sur la part d'évolution et de modifications possibles d'un territoire, sur la part de liberté dont dispose une population et une génération ; plus largement, c'est la question du sens de la gestion des paysages et des ressources, et de la meilleure manière d'accompagner les évolutions de ces territoires qui doit être posée.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Voir la fiche Champs transversaux « Le développement durable »
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Cadre de référence pour les Projets territoriaux de développement durable et Agendas 21. <http://www.ecologie.gouv.fr/-Cadre-de-reference-.html>